#### AR Prefecture

043-214300329-20211119-2021\_92-DE Reçu le 22/11/2021 Publié le 22/11/2021



2021-92

#### **EXTRAIT DU REGISTRE**

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres

En exercice: 19

Présents :

Votants:

14

18

L'an deux mil vingt et un, le 19 novembre à 18h45, Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire. Date de la convocation : 12 novembre 2021

Présents: Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Patrice LHOSTE,

Christiane PAUZON, Valérie GAGNE, Sabine JOUVHOMME.

Gilles AUDRAS, Christian GIRARD, Anne-Marie TORE, Raymonde HABOUZIT

Excusés: Serge ABOULIN

Laetitia PRADINES qui a donné procuration à Christian GIRARD Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Denis CLAMENS Thierry SOLEILHAC qui a donné procuration à Roland SEUX

#### <u>OBJET: BUGDET CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES - LOCATION DE TOITURES</u>

Monsieur le Maire rappelle la location des toitures du gymnase et du groupe scolaire depuis la mise en place des centrales photovoltaïques.

Les prix de location sont révisables chaque année et revalorisés suivant l'indice du coût de la construction, référence 2ème trimestre, soit, selon état joint à la présente délibération :

- Toiture du groupe scolaire : 4 460.63 €

- Toiture du gymnase :

14 049.20 €

TOTAL:

18 509.83 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DONNE son accord pour la mise en recouvrement de ces sommes au profit de la commune,
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de ce dossier.

Le Maire Franck PAILLON

Fait et délibéré le 19/11/2021 Pour extrait certifié conforme

### AR Prefecture

043-214300329-20211119-2021\_92-DE Reçu le 22/11/2021 Publié le 22/11/2021



2021-92

# ETAT LOCATION TOITURES POUR CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES ANNEE 2021

Indice de révision : indice du coût de la construction réf. 2ème trimestre

2<sup>ème</sup> trimestre 2016 : 1622 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 : 1821 Variation : + 12.27 %

LOCATION TOITURE ECOLE (16.84 € X 254 m²)

2016 : 3 973.13 €

3 973.13 + (3 973.13 x 12.27 %) = 4 460.63 €

2021 : 4 460.63 €

LOCATION TOITURE GYMNASE (16.84 € X 800 m2)

2016 : 12 513.76 €

12 513.76 + (12 513.76 X 12.27 %) = 14 049.20 €

2021 : 14 049.20 €

Le Maire, Franck PAILLON

